

Santé globale de la population

395

DB10

Projet de contournement du noyau urbain
de Sainte-Julienne par la route 125

6211-06-173

BAPE Contournement de la Route 125, à Sainte-Julienne

Le 3 février 2026

Louise Lajoie, M.D., M. Sc.
Direction de santé publique
CISSS de Lanaudière

La MRC se distingue du Québec par des valeurs plus élevées concernant...

Le taux de croissance projeté
de la population
entre 2025 et 2035

Le taux d'hospitalisation
chez les enfants de moins
d'un an

Les prévalences de
l'hypertension artérielle, du
diabète, des cardiopathies
ischémiques, de l'asthme et
de la MPOC

Le taux d'hospitalisation pour
maladies de l'appareil
respiratoire

Les prévalences des troubles
du déficit de l'attention avec
ou sans hyperactivité

Le taux d'hospitalisation pour
accidents de véhicules à
moteur

Les signalements retenus à la
Direction de la protection de
la jeunesse

Le décrochage scolaire
au secondaire

La MRC de Montcalm et sa population

État des lieux et perspectives — Mise à jour
Janvier 2025



Équipe de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Québec

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec

Maladies chroniques

La prévalence des maladies chroniques augmente avec l'âge. Ces maladies évoluent progressivement et peuvent occasionner des séjours en milieu hospitalier, mais également des décès; les maladies de l'appareil circulatoire ou respiratoire, le diabète, l'asthme et la maladie d'Alzheimer en sont quelques exemples. Elles affectent sérieusement la qualité de vie des personnes atteintes, ainsi que celle de leurs proches.

Chez les personnes âgées d'un an et plus, 8 740 ont un diagnostic d'**asthme**, ce qui représente 14 % de la population. Chez les personnes de 20 ans et plus, environ 22 % font de l'**hypertension artérielle**, 10 % ont un diagnostic de **diabète** et 9 % sont atteints d'une **cardiopathie ischémique**. Chez les personnes de 35 ans et plus, environ 12 % vivent avec un diagnostic de **maladie pulmonaire obstructive chronique** (MPOC). Le nombre de personnes de 65 ans et plus atteint de la **maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs** se chiffre à 535 dans la MRC, ce qui représente 5 % des aînés.

La MRC affiche des prévalences de l'hypertension artérielle, du diabète, des cardiopathies ischémiques, des MPOC et de l'asthme supérieures à celles du Québec.

En raison des effets conjugués du vieillissement de la population, de la croissance démographique, de l'augmentation de l'espérance de vie et de l'amélioration de la survie chez les personnes qui en sont atteintes, le nombre de personnes avec au moins une maladie chronique devrait poursuivre sa progression à court et à moyen terme.

Les **cancers, les maladies de l'appareil circulatoire et les maladies de l'appareil respiratoire** constituent les trois principales causes de mortalité dans la MRC, totalisant 66 % des décès et 29 % des hospitalisations. Le nombre annuel moyen d'hospitalisations est d'environ 600 pour les maladies de l'appareil circulatoire, 457 pour les maladies de l'appareil respiratoire et 290 pour les cancers. Les hommes de la MRC affichent des taux d'hospitalisation pour les maladies de l'appareil respiratoire, les maladies de l'appareil circulatoire et les cancers supérieurs à ceux du Québec. Chez les sexes réunis, le taux d'hospitalisation pour les maladies de l'appareil respiratoire est supérieur à celui du Québec tandis que le taux pour les maladies de l'appareil circulatoire est moins élevé. Peu importe le sexe, le taux de mortalité pour les maladies de l'appareil respiratoire dans la MRC est inférieur à celui du Québec.

Santé mentale

Environ 11 % des personnes d'un an et plus sont affectées par au moins un **trouble mental** et 6,3 % ont des **troubles anxio-dépressifs**. C'est donc dire qu'environ 6 950 individus ont reçu un diagnostic de trouble mental, dont près de 3 915 souffrent de troubles anxio-dépressifs. Les troubles anxieux et de l'humeur constituent les troubles mentaux les plus répandus au Canada autant chez les enfants que les adultes (Gouvernement du Canada, 2015). Les troubles anxio-dépressifs regroupent, entre autres, la dépression majeure, les troubles de panique, les troubles d'anxiété sociale, les troubles obsessionnels compulsifs et les troubles de stress post-traumatique (Bleau, 2015). Les femmes et les hommes de la MRC affichent des prévalences des troubles mentaux supérieures à celles du Québec. Quant aux troubles anxio-dépressifs, seules les femmes présentent une prévalence plus élevée que celle de la province.

Chez les jeunes de 1 à 24 ans, les **troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité** (TDAH ou TDA) ont été diagnostiqués chez 1 080 personnes, soit une proportion de 6,2 %. Ils sont plus répandus dans la population masculine et les prévalences du TDAH sont supérieures dans la MRC à celles du Québec, et ce, qu'importe le sexe. Or, il est important de nuancer que les prévalences du TDAH provenant du *Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec* (SISMACQ) démontrent des différences considérables en fonction des régions du Québec. À titre indicatif, en 2020-2021, la région de Montréal affiche une prévalence de 1,8 % tandis que le Bas-Saint-Laurent affiche une prévalence de 6,2 %. Selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), les différences interrégionales seraient causées, en partie, par la disponibilité des ressources et les types de trajectoires de soins régionales qui engendreraient une sous ou une surévaluation des cas de TDAH (INSPQ, 2019).

SUR LE PLAN SOCIAL

SANTÉ DES CITOYENS

Les émissions de polluants, le bruit engendré par l'utilisation de véhicules motorisés et la congestion routière ont des effets négatifs importants sur la santé des citoyens et peuvent générer des symptômes de maladies pulmonaires et cardiaques et d'autres problèmes de santé et de stress.

SÉCURITÉ DES CITOYENS

La circulation des voitures et des camions est la cause fréquente d'accidents impliquant les piétons, les cyclistes ainsi que les personnes à mobilité réduite ou utilisant certains autres types de véhicules d'aide à la mobilité. Le transport de matières dangereuses peut aussi entraîner de l'insécurité pour les citoyens.



p.20

Tout au long de la durée d'application de la Politique, le gouvernement compte sensibiliser la population et les entreprises aux impacts relatifs aux choix de mobilité sur l'environnement et la santé, mais aussi aux différentes options de mobilité qui existent pour un choix plus éclairé.

p.41

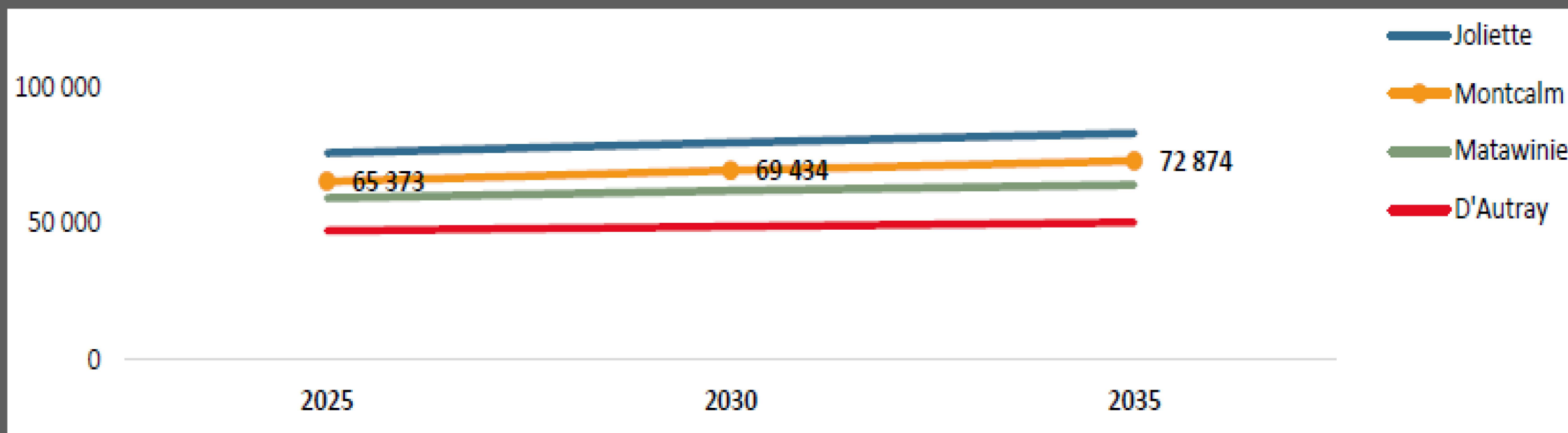


Politique de mobilité durable - 2030

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec

En 2025, la MRC compterait 65 373 personnes, soit 12 % de la population de Lanaudière. Elle occupe, à cet égard, le 4^e rang des six MRC lanaudoises, devant les MRC de Matawinie et de D'Autray. Entre 2025 et 2035, la population devrait afficher une croissance démographique (12 %) bien plus importante que celle du Québec (3,9 %). Ce taux d'accroissement anticipé de la population est le plus élevé des MRC lanaudoises. La population pourrait augmenter d'environ 7 500 individus, pour s'établir à près de 72 900.



Plan de développement lanaudois en plein air 2020-2032

COMITÉ-CONSEIL EN PLEIN AIR DE LANAUDIÈRE (CCPAL)

Février 2020



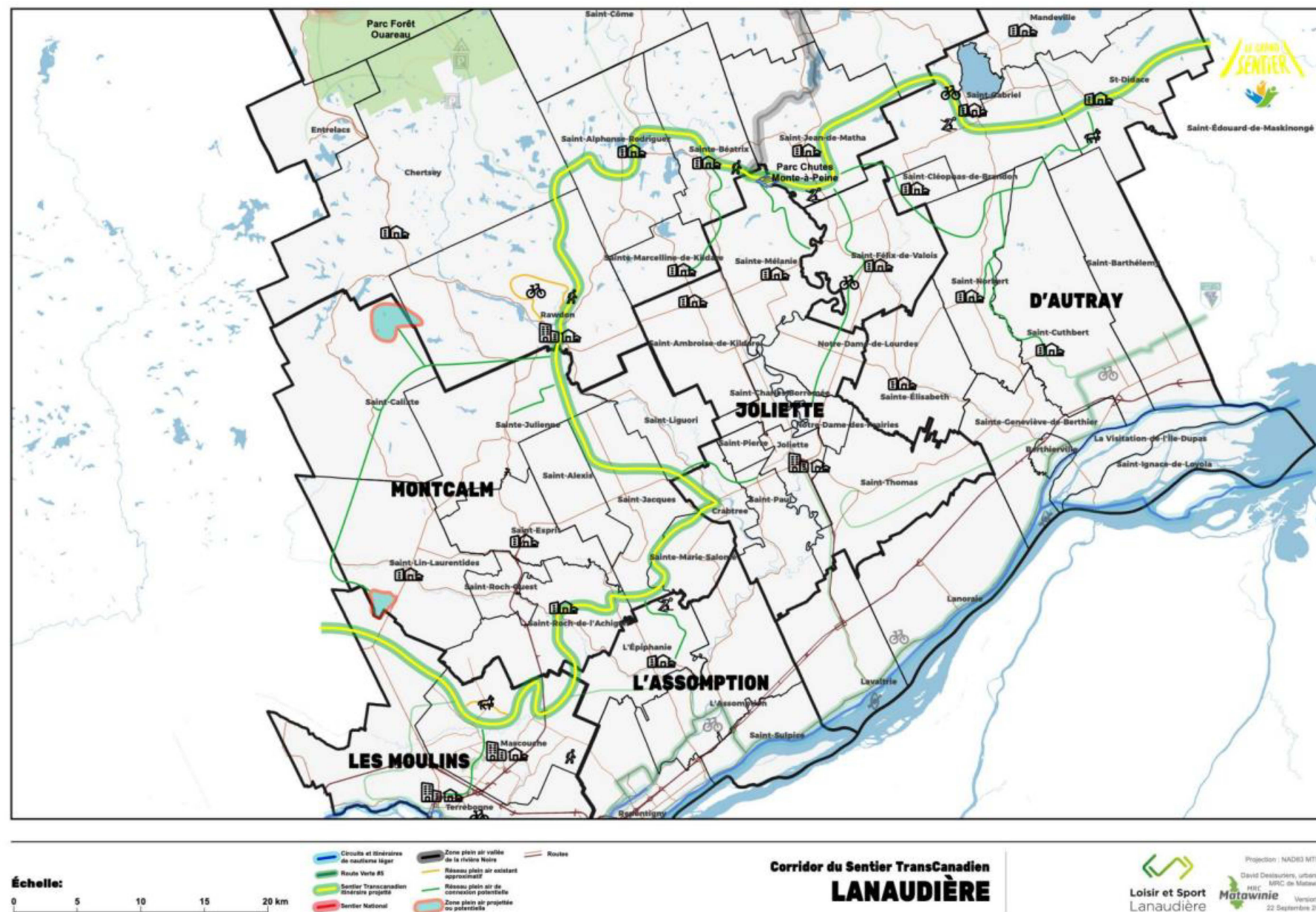
Loisir et Sport
Lanaudière

Québec 

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

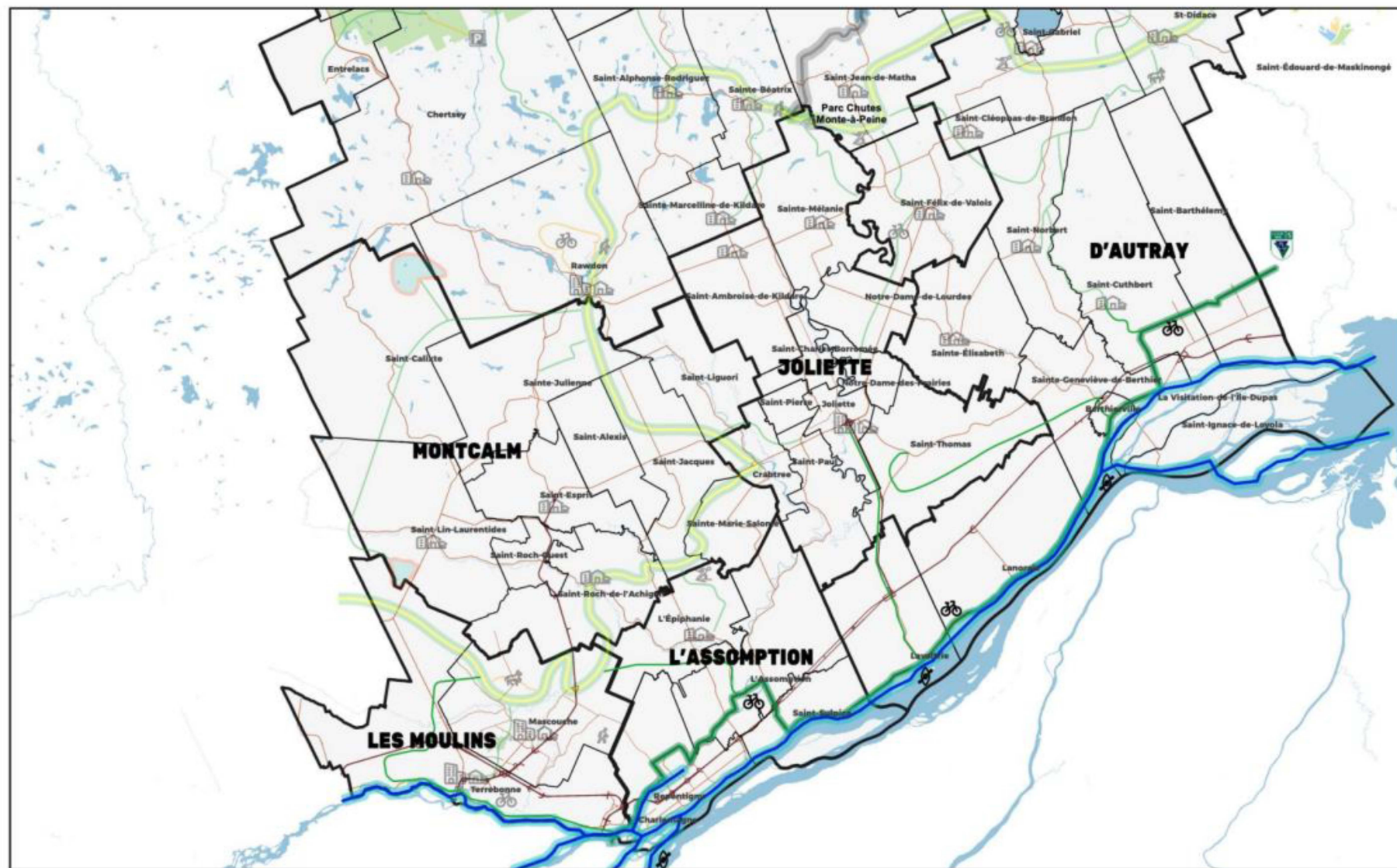
Québec 

8.6 CHANTIER 2 : LE CORRIDOR PLEIN AIR DU SENTIER TRANSCANADIEN ET DU GRAND-COTEAU*



* Cette carte est une approximation des informations issues des consultations sur le Plan de développement lanaudois en plein air 2020-2032

8.7 CHANTIER 3 : LE CORRIDOR PLEIN AIR DE LA CÔTE DU SAINT-LAURENT ET DES MOULINS*



Corridor de la Grande Côte
LANAUDIÈRE

Loisir et Sport
Lanaudière

Projeté : NAD83 MTM 8
David Desautels, urbaniste
MRC de Maskinongé
HRC
Matawin
Version 01
22 septembre 2019

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

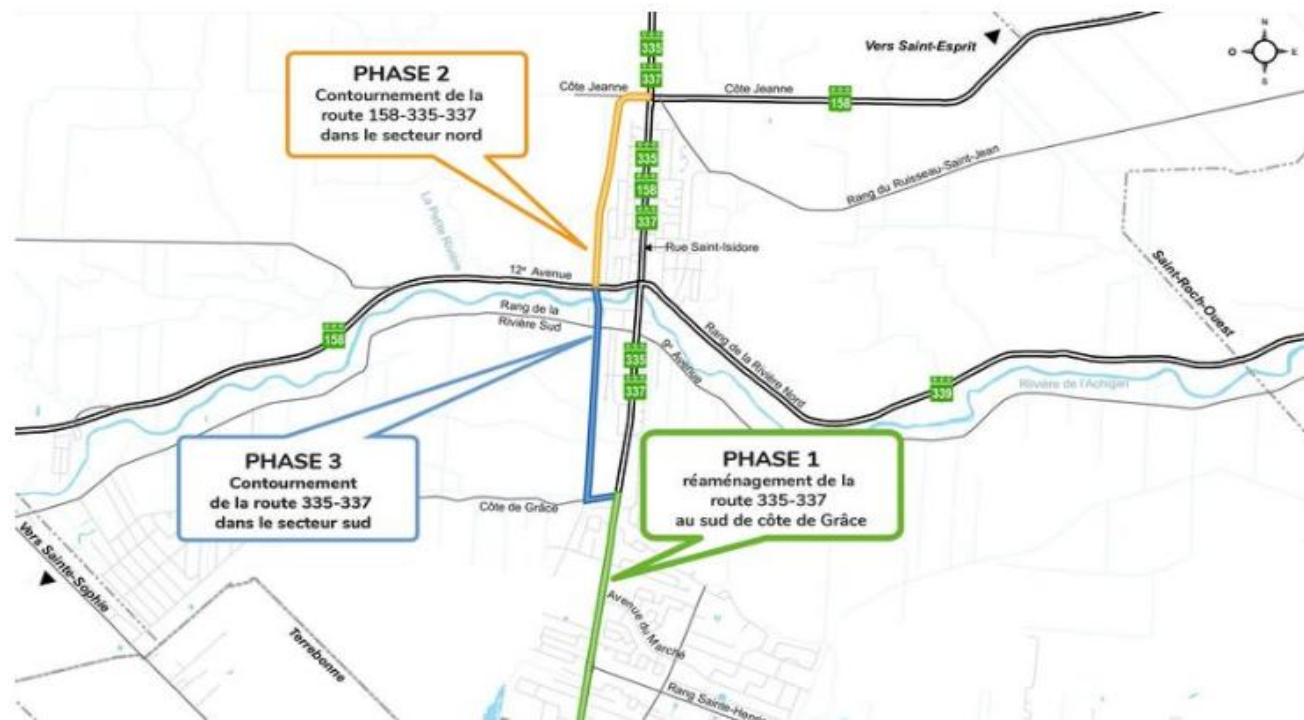
Québec

* Cette carte est une approximation des informations issues des consultations sur le Plan de développement lanaudois en plein air 2020-2032

Contournement de Saint-Lin– Laurentides et réaménagement de la route 335

La région de Lanaudière connaît un essor démographique et économique qui se traduit par une augmentation des débits de circulation. Le projet de voie de contournement de la ville de Saint-Lin–Laurentides et de réaménagement de la route 335 consiste à offrir une autre option de déplacement aux usagers qui transitent par les routes 158, 335 et 337 dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Montcalm.

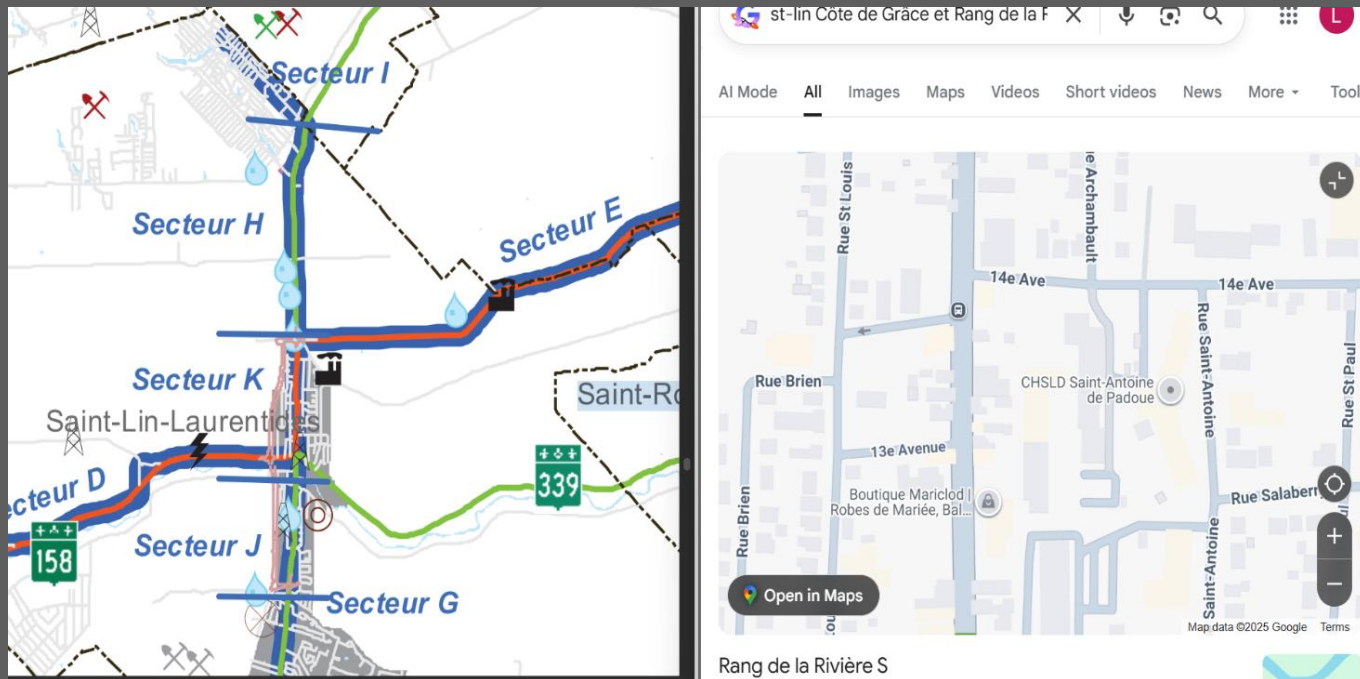
Ce projet est devenu essentiel en raison, entre autres, du passage quotidien de plus de 17 000 véhicules au centre-ville, dont 10 % de véhicules lourds. La réalisation de ce nouveau lien contribuera à diminuer de plus de la moitié ces déplacements, notamment dans les secteurs les plus névralgiques, soit la rue Saint-Isidore (route 158-335-337) et la 12^e Avenue (route 158).



10 % camionnage
(circulation lourde) sur la
Route 158

17 000 véhicules en
transit/jour

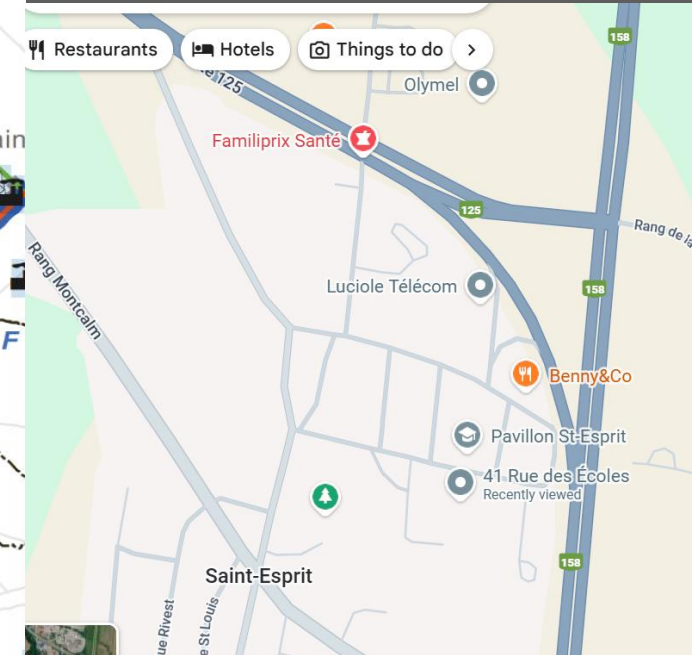
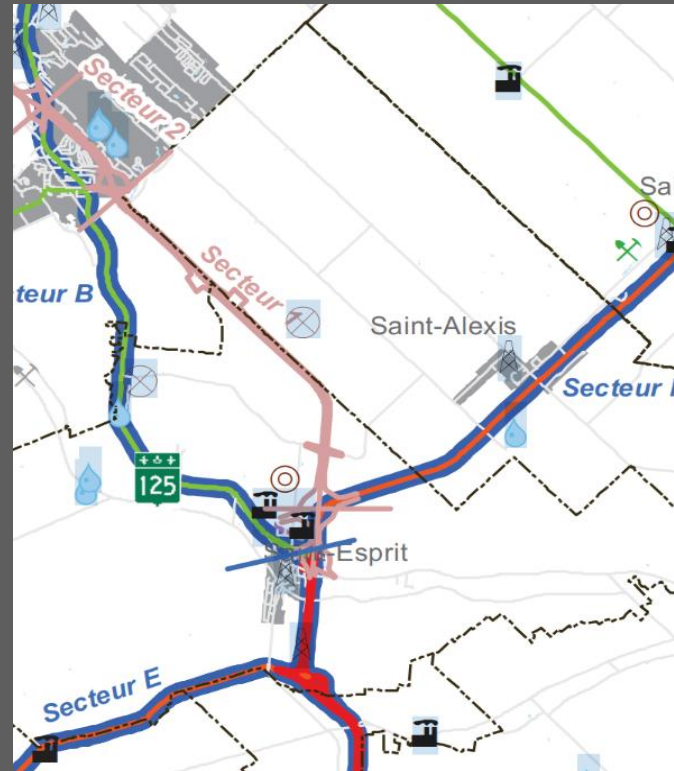
Saint-Lin-Laurentides



CHSLD Antoine de Padoue,
RPA Laurier

Saint-Esprit

Deux pavillons de l'école
Dominique-Savio,



RECOMMANDATIONS AU MTMD

- Reconsidérer la vitesse à la baisse entre les deux carrefours giratoires (pour les enjeux de bruit et vibrations, de qualité de l'air et de sécurité)
- Conserver, si possible, une bande de boisé de chaque côté de la route
- Développer un système de gestion des plaintes, pour les divers aspects
- On encourage une collaboration avec la municipalité pour la restauration de l'ancienne route 125

RECOMMANDATIONS À LA MRC DE MONTCALM

- Travailler en intégrant l'ensemble des projets, intermunicipaux
- Aussi en développement résidentiel
- Prévoir au long terme

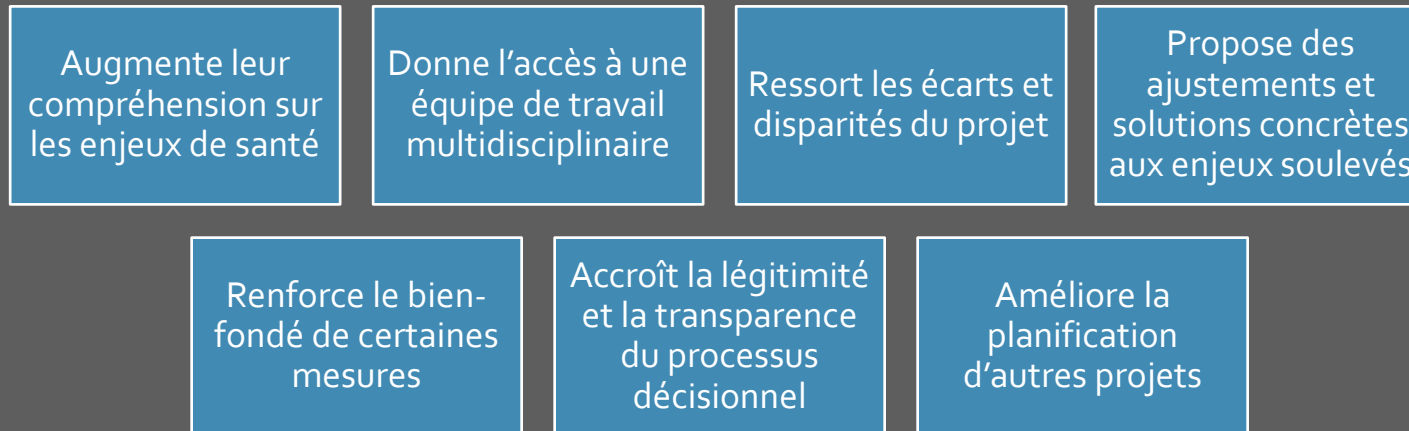
NOUS INVITONS AUSSI LA MRC À RÉFLÉCHIR AUX MESURES D'ATTÉNUATION POUR LA PROBLÉMATIQUE BRUIT + AIR

La construction et l'utilisation de la voie de contournement pourraient détériorer la qualité de l'air extérieur pour les riverains, et par conséquent, causer des effets à long terme sur leur santé. En effet, les polluants atmosphériques **augmentent le risque d'asthme, particulièrement chez les enfants vivant près des routes majeures**. De plus, les personnes résidant à moins de 150 mètres d'une route du réseau supérieur (fort débit et forte vitesse) ont un risque accru de développer une **maladie cardiovasculaire**, à cause de leur exposition aux polluants de l'air [\(Santé Canada, 2025\)](#).

Si l'on cumule les risques de l'exposition de la pollution de l'air combinés à ceux de l'exposition significative au bruit routier (deux potentialisateurs de risques de maladies cardiovasculaires):

 Situation pouvant être **préoccupante pour la santé** de ces personnes

NOUS INVITONS LES DÉCIDEURS MUNICIPAUX ET LEURS REPRÉSENTANTS À RÉALISER UNE ÉVALUATION D'IMPACTS À LA SANTÉ, EN COLLABORATION AVEC LA DSP



La participation à une évaluation d'impact sur la santé (EIS) permet de tenir compte des multiples facteurs qui pourraient influencer significativement la santé de la population. Cette méthode servira à augmenter les facteurs qui influencent positivement la santé, et à réduire les facteurs qui influencent négativement la santé de la population

Source : [Guide pour soutenir la réalisation d'évaluations d'impact sur la santé en milieu municipal](#) | Institut national de santé publique du Québec

EXEMPLE DE DOSSIER TRAITÉ LORS DE L'EIS : VITALITÉ DU TRONÇON ACTUEL DE LA ROUTE 125

- Nous voyons une opportunité de réaménager l'actuelle 125 (après projet) à une échelle humaine afin d'accroître son **attractivité**, de la rendre plus **sécuritaire** pour les piétons et de **consolider ses activités économiques**.
- L'artère commerçante y concentre diverses activités commerciales générant 305 emplois. Elle est au centre de l'isochrone **de déplacements actifs de quinze minutes et représente une visibilité pour les entreprises et les commerces de la municipalité**.
- Nous recommandons donc la mise en place d'une stratégie volontariste de rétention et de consolidation des activités commerciales existantes, fondée sur une concertation étroite avec les commerçants, une prise en compte attentive de leurs besoins et un accompagnement adapté visant à renforcer l'attractivité et la vitalité du tissu économique actuel.